
Adresse de l'agent national de la commune de Mende (Lozère) qui envoie 80 livres déposées par le citoyen Vardon sur l'autel de la patrie, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national de la commune de Mende (Lozère) qui envoie 80 livres déposées par le citoyen Vardon sur l'autel de la patrie, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 534-535;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23220_t1_0534_0000_23

Fichier pdf généré le 09/07/2021

13

La société populaire de Rebais, département de Seine-et-Marne, annonce à la Convention nationale qu'elle va procéder à son épuration, et que les sans-culottes de cette commune continuent avec succès la fabrication du salpêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Applaudissements]

14

La société populaire de La Force, département de la Dordogne, écrit à la Convention nationale que décadi dernier elle a célébré une fête en l'honneur des victoires remportées par les armées françaises; à cette adresse sont joints le plan de la fête et le discours qui y a été prononcé.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoyé au comité d'instruction publique (2).

15

L'administration du district de Marseille fait passer à la Convention l'état des biens nationaux vendus dans le courant de messidor.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (3).

16

L'agent national près le district de La Souterraine, département de la Meuse [*sic pour Creuse*], annonce à la Convention que le peuple s'empresse d'acheter des biens nationaux, et que les adjudications sont portées à plus du double de l'estimation.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (4).

17

La société populaire de Montcenis, département de Saône-et-Loire, félicite la Convention nationale sur les victoires remportées par les armées de la République et sur le décret du 7 prairial; elle annonce avoir armé, monté et équipé à ses frais un cavalier

(1) *P.-V.*, XLIII, 186. *J.Fr.*, n° 687 (Rozay); *J. Sablier*, n° 1495 (Rethel).

(2) *P.-V.*, XLIII, 186-187. *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l); mentionné par *Moniteur* (réimpr.), XXI, 479; *J. Sablier*, n° 1495; *J.Fr.*, n° 687.

(3) *P.-V.*, XLIII, 187. *Bⁱⁿ*, 29 therm.; *J. Sablier*, n° 1495.

(4) *P.-V.*, XLIII, 187.

jacobin, et se plaint de n'avoir reçu aucune nouvelle d'une caisse contenant des objets précieux en or et en argent qu'elle a fait mettre à la diligence d'Autun, pour être déposée à la monnaie de Paris.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public et à la commission des revenus nationaux (1).

18

La société populaire de Poissy, département de Seine-et-Oise, écrit à la Convention qu'elle vient d'être épurée, ainsi que les autorités constituées, par le représentant du peuple Crassous : elle félicite la Convention et l'assure de son dévouement.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (2).

19

L'administration du district de Mortagne, département de l'Orne, adresse à la Convention l'état des adjudications des biens d'émigrés : il en résulte que 12 lots appartenant au ci-devant Capet-Penthièvre, estimés 1 280 livres, ont été vendus 8 150 livres.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (3).

20

L'agent national de la commune de Mende, département de la Lozère, fait passer la somme de 80 livres, qui a été déposée sur l'autel de la patrie par le citoyen Victor Vardon, lequel offre chaque année pareille somme pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*L'agent nat. de la comm. de Mende, au c^d présid. de la Convention; Mende, 22 mess. II*] (5)

Citoyen président,

Je suis chargé, de la part de Victor Vardon, garde-nationale de cette commune, de déposer sur l'autel de la patrie la somme de 80 livres, qu'il offre tous les ans pour les frais de la guerre. Je m'acquitte de ce devoir sacré, en te priant de vouloir les remettre sur le bureau.

(1) *P.-V.*, XLIII, 187. *Bⁱⁿ*, 2 fruct. (suppl^l).

(2) *P.-V.*, XLIII, 187-188. Mentionné au *Bⁱⁿ*, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^l), mais parmi les adresses relatives aux événements des 9-10 thermidor.

(3) *P.-V.*, XLIII, 188. *Bⁱⁿ*, 29 therm. (1^{er} suppl^l).

(4) *P.-V.*, XLIII, 188. *Bⁱⁿ*, 30 therm. (2^e suppl^l) (Vaudon); *J. Sablier*, n° 1495 (Mantes, au lieu de Mende).

(5) C 311, pl. 1234, p. 14. L'original porte Vardon et non Vardon.

Périssent les traîtres, mort aux tyrans, vive la République, vive la montagne ! S. et F.

DOMERGUE second né (1).

21

L'agent national du district de Barbezieux, département de la Charente, écrit que les habitans de ce district sont entièrement dévoués à la révolution; il annonce qu'il a fait partir pour Paris près de 2 milliers de salpêtre.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des poudres et salpêtres (2).

22

La société populaire de Provins, département de Seine-et-Marne, félicite la Convention sur ses travaux : elle lui annonce que les magasins militaires de son district sont complets, et qu'elle a fourni une grande quantité de charbon pour la fabrication de la poudre.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des poudres et salpêtres (3).

[La société populaire de Provins... expose à la Convention les traits de fraternité que les habitans de sa commune ont donnés à leurs concitoyens en différentes occasions, leurs preuves de dévouement à la révolution par les divers dons qu'ils ont faits à la patrie, par leurs travaux pour le salpêtre, et par 55 000 bottes de bois de bourdaine, réduites en charbon, qu'ils ont fournies pour la fabrication de la poudre] (4).

23

La société populaire d'Entrevaux, département des Basses-Alpes, transmet à la Convention l'action généreuse et courageuse de Lafont, commandant le ci-devant 2^e bataillon de la Lozère, lequel apercevant un jeune enfant qu'entraînait le fleuve du Var, vole à son secours, le sauve, et, sachant qu'il étoit pauvre, se charge de son éducation et de son entretien.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (5).

[La société populaire de la commune d'Entrevaux, département des Basses-Alpes, transmet à la Convention le trait suivant : Trophime

Lafont, commandant le ci-devant 2^e bataillon de la Lozère, aperçoit un jeune enfant qu'entraînait le fleuve du Gard (*sic*); il vole à son secours, l'arrache à l'impétuosité des flots, le porte chez lui presque mort, lui fait donner tous les secours nécessaires, et parvient à lui rendre la vie.

Trophime jouissoit du plaisir d'avoir fait une bonne action, lorsqu'il apprend que ce jeune homme, âgé seulement de 11 à 12 ans, appartenoit à un père indigent; alors il veut s'en charger, le garde avec lui, le fait habiller, et le place chez un perruquier; depuis ce temps il paie sa nourriture et tout ce qui est nécessaire pour en faire un bon républicain] (1).

24

Le receveur du district de Forcalquier, département des Basses-Alpes, fait don à la patrie des intérêts et du capital d'une rente viagère de 200 livres, dont le titre a été déposé au bureau de la liquidation.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (2).

25

La société populaire de Gap, département des Hautes-Alpes, demande à la Convention qu'elle veuille bien donner au représentant du peuple Dherbez une mission pour ce département.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (3).

26

La société populaire de Segonzac, département de la Charente, remercie la Convention de son décret du 18 floréal, et offre à la patrie 133 chemises, 41 paires de bas, 15 paires de souliers, 18 mouchoirs, 38 cols, de la charpie, des bandes, du linge usé, 169 livres en numéraire, et 412 livres 15 sous en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des marchés (4).

27

Le général Vialle, commandant l'armée des Côtes de Cherbourg, écrit du quartier général de Fécamp, le 18 thermidor :

Encore une fois, vous avez sauvé la patrie, en donnant à l'Europe entière l'exemple le

(1) Autre mention : Reçu les 80 livres le 3 thermidor. Signé DUCROISI.

(2) P.-V., XLIII, 188. Bⁿ, 30 therm. (2^e suppl¹); J. Sablier, n^o 1495.

(3) P.-V., XLIII, 188.

(4) Bⁿ, 30 therm. (2^e suppl¹).

(5) P.-V., XLIII, 188-189.

(1) Bⁿ, 29 therm. (1^{er} suppl.); J. Sablier, n^o 1495.

(2) P.-V., XLIII, 189. Bⁿ, 30 therm. (2^e suppl¹); J. Sablier, n^o 1495.

(3) P.-V., XLIII, 189.

(4) P.-V., XLIII, 189. Bⁿ, 30 therm. (2^e suppl¹); J. Sablier, n^o 1495.